



L'incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

A.R.B.R.

N°28 - juin 1998



"L'intérêt des peuples est l'intérêt général, celui des riches est l'intérêt particulier; et vous voulez rendre le peuple nul et les riches tout-puissants?" (ROBESPIERRE)

BIEN AVANT LA CONVENTION:

LA "BONNE SOCIÉTÉ" D'ARRAS RÉSOLUMENT HOSTILE À ROBESPIERRE

"Eh bien polisson, tu ne cesseras donc pas de rester à l'auguste Assemblée Nationale, où les honnêtes gens rougisseraient d'être avec toi.

Tous tes confrères t'assurent que tu ne remettras jamais les pieds dans cette ville, et je te prévient que les habitants des campagnes t'écraseront aussitôt qu'ils pourront te découvrir; ils te connaissent mais malheureusement trop tard. Crois moi, pars aussitôt de Paris, sans quoi on te préparera un supplice digne de tes forfaits .."

↳ Cette lettre (d'un avocat d'Arras) a été adressée à Robespierre le 20 décembre 1789.

A la même période un ami lui écrit: "Le peuple d'Arras est pour ainsi dire, dans un état de fureur contre vous tant il a été trompé de toutes parts, et je crois que si vous veniez maintenant à Arras, vos jours n'y seraient pas assurés."

↳ Robespierre n'est pas étonné: il a lui-même écrit que "partant pour défendre la cause du peuple" il avait laissé à Arras "une foule d'ennemis puissants de toutes les classes, bourgeois, nobles, ecclésiastiques, municipaux, états, intendants..."



↳ A vrai dire l'hostilité croissante du "parti de ses adversaires" date de bien avant les premiers mois de la Révolution

DÈS LE PROCÈS CONTRE L'ABBAYE D'ANCHIN : LA RUPTURE S'AMORCE

↳ Avocat au Conseil d'Artois, juge au tribunal de l'évêché, membre de l'Académie Royale d'Arras, a uréolé de son succès dans le procès du paratonnerre et partout accueilli par la "Bonne Société" arrageoise, ROBESPIERRE va délibérément mettre en péril cette jeune notoriété en osant plaider en faveur du modeste cordier Deteuf, contre la puissante abbaye d'Anchin⁽¹⁾.

↳ Le procès va durer de 1783 à 1786 et Robespierre va tout faire, y compris en rendant public son "mémoire" contre l'abbaye, pour lui donner un grand retentissement. Cette publication de sa plaidoirie, pour prendre le peuple à témoin, était alors contraire aux usages. A l'occasion d'un second procès, dénonçant à nouveau des abus propres au régime, il récidive et le Conseil d'Artois le blâme publiquement.

↳ Le Président de ce Conseil est Briois de Beaumetz qui va écarter Robespierre des Conférences qu'il organise entre les "membres les plus distingués du barreau d'Arras" pour discuter de la prochaine réunion des États généraux. Robespierre va dénoncer publiquement cet ostracisme et les relations avec son milieu vont se détériorer au point de réduire sa clientèle.

➡ suite p.8

LE RETOUR DU FILS "PRODIGE"

ici Prochainement réalisation des résidences

Avantages fiscaux PERRISSO possible

VOLTAIRE et ROBESPIERRE Studios & T2 A VENDRE

pour la majorité des arrageois; témoin ce promoteur qui n'a pas hésité à proposer une résidence "Robespierre" à sa clientèle.

Qui prétendait qu' "Arras avait toujours honte de Robespierre?"

Quelques attardés peut-être! C'est de la vieille histoire

C'est de la vieille histoire

SOMMAIRE n°28

- p.1 : Robespierre et "la bonne société" arrageoise(suite p8)
- p.2 : Le frère cadet sorti de l'ombre
- p.3 : Abolition de l'esclavage
- p.4 : bibliographie 1958-1998
- p.5 : Frédéric Degeorge
- p.6 : -Robespierre à la Constituante
-Réflexion sur la violence
- p.7 : Influence des cousins (suite et fin)

Le frère cadet sorti de l'ombre :

UNE ÉTUDIANTE CANADIENNE S'EST INTÉRESSÉE À AUGUSTIN ROBESPIERRE

Dans notre numéro de décembre 1996 nous consacrons un article à AUGUSTIN ROBESPIERRE en attendant de publier à son sujet une brochure à laquelle travaillaient quelques uns de nos amis.

Or il se trouve qu'une jeune étudiante canadienne, Melle LAURENCE DUPIN, de MONTRÉAL, étonnée elle aussi du peu de cas qu'on faisait du rôle qu'a joué le frère de l'Incorruptible, pourtant actif député de la Convention, a décidé d'en faire un mémoire de maîtrise qu'elle a eu la gentillesse de nous envoyer.

Cette étude d'une centaine de pages, répond pour une bonne part au souci qui était le nôtre à la fois d'enrichir nos connaissances sur tout ce qui touche à Robespierre, mais aussi de compléter nos recherches sur tous les Artésiens qui furent des acteurs importants de la Révolution.

Augustin Robespierre fut de ceux là, à Arras comme procureur syndic, comme président de la Société Populaire, dans le département, comme Administrateur, puis comme député du PdC à la Convention, envoyé en mission en Provence, au siège de Toulon, puis en Franche Comté, et enfin comme Commissaire à l'Armée d'Italie auprès du général Bonaparte, avant de choisir de périr avec son frère le 9 Thermidor.

Avec l'autorisation de Melle LAURENCE DUPIN, nous sommes en mesure de procurer dès maintenant à nos amis une copie du texte complet de cette biographie d'Augustin Robespierre (*)

Ce mémoire comprend trois parties:

A) Origine et jeunesse difficile d'un jeune bourgeois artésien

- 1) Le descendant d'une vieille famille d'avocats
- 2) Un rôle important dans la révolution à Arras
- 3) Un conventionnel discret mais un Jacobin farouche

B) Un envoyé en mission par la Convention, très zélé

- 1) Le siège de Toulon
- 2) En Franche Comté
- 3) Suites de sa mission en Franche Comté

C) La dernière mission et la chute des Robespierristes

- 1) Seconde mission à l'armée d'Italie
- 2) Les derniers jours
- 3) Robespierre jeune à travers l'historiographie



Emblème de la société populaire d'Arras que présida Augustin Robespierre.

Laurence DUPIN reprend de nombreux extraits de la "Correspondance de Robespierre (de G. Michon) et rassemble de multiples jugements sur Augustin, glanés dans les ouvrages consacrés à Maximilien. L'homme d'action que fut A.B.J. Robespierre tient une place essentielle dans ce travail.

Dans sa conclusion Melle DUPIN met l'accent à la fois sur la réelle affection que Maximilien et Augustin, de caractères pourtant fort différents, éprouvaient l'un pour l'autre. Elle relève la fréquente convergence de leurs idées, sans nier l'influence de l'aîné sur le cadet, mais note aussi des différences d'appréciation sur certains sujets. Elle insiste sur l'importance des initiatives qu'Augustin a été amené à prendre dans ses missions et réfute l'idée qu'il ne fut que l'ombre de son frère. On ne peut que souhaiter que ce mémoire venu d'Outre Atlantique suscite de nouvelles recherches et réflexions sur cet autre avocat arrageois, éminent révolutionnaire, que fut **Augustin Bon Joseph ROBESPIERRE**.

(*) Brochure reliée format A/5: 40 F. + frais de port: 5 F.

Jugement de Napoléon sur ABJ Robespierre

Dans cette armée de Nice ou d'Italie, il enthousiasma fort le représentant Robespierre le Jeune, auquel il donne des qualités bien différentes de celles de son frère que du reste il n'a jamais vu. Ce Robespierre jeune, rappelé à Paris quelques temps avant le 9 thermidor, par son frère, fit tout au monde pour décider Napoléon à le suivre. "Si je n'eusse inflexiblement refusé, observait-il, sait on où pouvait me conduire un premier pas, et quelles autres destinées m'attendaient.."

Au sujet de ce même Robespierre, l'empereur disait qu'il avait beaucoup connu son frère, représentant à l'armée d'Italie. Il n'en disait point de mal; il l'avait connu au feu, lui avait inspiré beaucoup confiance et un grand enthousiasme pour sa personne.

("Mémorial de Ste Hélène" par le Comte de Las Case)

DÉJÀ SOUS LA RÉVOLUTION...

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

La question des rapports entre la métropole et les terres lointaines s'est posée dès les débuts de la Révolution, qu'il s'agisse du statut des colonies ou de celui de l'esclavage, qu'elle ne pouvait manquer de poser.

Cette question avait été abordée par la pensée des lumières... **Brissot** avait fondé dès 1788 la société des Amis des Noirs, rattachant le courant anti esclavagiste en éveil des deux côtés de la Manche. Cette société accueillera notamment **Sieyès, Condorcet, Mirabeau, La Fayette, La Rochefoucauld, Pétion et l'abbé Grégoire**...

Il s'en faut pourtant que le consensus des élites éclairées soit sans faille :

à la Constituante les députés des colons (de St Domingue, la Martinique...) constituent un groupe de pression actif auprès de **Barnave** et le club Massiac défend leurs intérêts. L'idée de l'abolition de l'esclavage, évoquée dans la nuit du 4 août, rencontre de leur part une vive opposition.

Mais les idées nouvelles de la Déclaration des droits de l'Homme trouvent dans les Antilles un écho favorable et dès avril 1790 les "hommes de couleur" de la Martinique se soulèvent.

La Constituante tergiverse; malgré les articles de **Marat** ou les interventions de **Robespierre** et de **Grégoire**, le lobby esclavagiste obtient que soit réaffirmée la légitimité de l'esclavage et la citoyenneté est refusée aux hommes de couleur.

Concession dérisoire, le 15 mai 1791, la citoyenneté n'est accordée qu'aux fils de père et mère libres, après un débat où **Robespierre** s'illustre par la déclaration fameuse : "*Dès le moment où dans un de vos décrets vous aurez prononcé le mot esclaves vous aurez prononcé votre propre déshonneur*".

La Constitution de 1791 laisse le problème en suspens.

La législative se contente en avril 1792 d'accorder le titre de citoyen à tous les hommes libres.

C'est l'honneur historique de la Convention montagnarde que d'avoir proclamé l'abolition pure et simple de l'esclavage, sans rachat ni indemnisation des propriétaires, le 16 pluviôse an II (4 février 1794). Les colons des Antilles entrés en révolte contre la Convention appellent à l'Espagne et à l'Angleterre. Le Directoire nomme le chef noir **Toussaint Louverture** général en chef à Haïti. Celui-ci réclame une constitution, puis proclame l'indépendance de l'île, en 1800. Pour réduire cette première république noire, le premier consul envoie un corps expéditionnaire.

Déporté en 1803 Toussaint Louverture meurt au Fort de Joux.

Le 20 floréal an X Bonaparte rétablit l'esclavage. Le lobby colonial l'a emporté.

Il faudra attendre le 27 avril 1848 pour que soit à nouveau décrétée l'abolition de l'esclavage, grâce à l'action de Schœlcher et une révolte d'esclaves à la Martinique quelques jours auparavant.

Seule la révolution populaire de l'an II a su proclamer pour la première fois à la face du monde que tous les hommes naissent et demeurent libres quelle que soit la couleur de leur peau.

En ces jours où il semble parfois de bon ton de déprécier l'œuvre émancipatrice de la Révolution, tel rappel n'est peut être pas inutile.

extraits d'un texte de Michel VOVELLE, dans "Révolution Française, Images et Récits"(T.II) paru aux éditions Sociales en 1986



APPEL À NOS AMIS FRANCILIENS

Notre amie, Mme Jacqueline Grimault, fait la judicieuse proposition de regrouper les Franciliennes et Franciliens qui le désirent en un comité local de l'A.R.B.R.(1). Ils pourraient ainsi se connaître, se réunir et décider d'activités "robesspiemistes" dans et autour de la capitale. S'adresser à :

Jacqueline Grimault

15, allée des demoiselles d'Avignon, App^t 194

92 000 NANTERRE

(1) Les statuts de l'A.R.B.R. prévoient de tels comités, l'A.R.B.R. compte deux douzaines de membres de la région parisienne.

Une Publication de l'A.R.B.R.

Robespierre



Bibliographie

de
1958 à 1997

par

Laurent Petit

Cette bibliographie se veut à la fois un outil qui facilite le travail du chercheur averti et une clef qui ouvre la porte de l'imposante bibliothèque sur Maximilien Robespierre aux curieux et aux néophytes... Ce n'est pas un ouvrage de pionnier, Gérard Walter dans son monumental Robespierre en proposait déjà une (commentée) de la fin du XVIIIème à 1958...

L'auteur serait particulièrement heureux que les lecteurs attentifs lui fassent connaître les oublis.

Dans la masse documentaire recueillie, il a fallu faire des choix. La sélection a éliminé :

- ☞ Les ouvrages généraux sur la Révolution française
- ☞ Les textes qui traitent de façon trop allusive du personnage
- ☞ Les oeuvres dont la base historique était trop mince pour présenter un intérêt (il s'agissait souvent de pamphlets politiques où Robespierre servait à faire valoir des hommes que l'auteur ne veut pas nommer explicitement)

Il manque un index, qui eut été plus long que le catalogue, et eut alourdi le volume et le coût. Si ce livret, permettait à quelques uns de mieux comprendre qui fut Robespierre, il aurait amplement atteint son objectif.

(Extraits de la Préface de Laurent PETIT)

Notice sur le portrait de Robespierre.

Le portrait de Robespierre à l'âge de vingt-cinq ans, dont nous publions la photographie en tête de ce volume, porte la signature de Boilly. Il a été peint vers 1783, et offert par Robespierre à un de ses parents de Meurchin.

Boilly (Louis-Léopold), né à La Bassée le 5 juillet 1761, mort à Paris le 5 janvier 1845, était devenu peintre sans avoir reçu les leçons d'aucun maître. Il se fixa à Arras en 1777, attiré par le patronnage de M. de Conzié, qui, dans une tournée épiscopale, avait été frappé du mérite de ses premières compositions.

Cette petite brochure, fruit d'un travail considérable, rendra d'immenses services et l'A.R.B.R. en remercie vivement l'auteur.

On peut la commander à : A. R. B. R., Maison des sociétés

62 000 Arras

(Participation aux frais : 40 F + 5 F pour le port)

Mystère à l'Hôtel de Ville

En Bref

La salle Robespierre, signalée par une plaque de cuivre était l'une des plus en vue dans le hall de l'Hotel de Ville d'Arras. C'est là que se trouve enfermé le buste du célèbre arrageois. Il y est toujours mais la plaque a été retirée quand le tribunal de Prud'homme qui siégeait dans cette salle a déménagé. Pourquoi? Mystère!

D'autant qu'au nouveau siège du tribunal on a abandonné l'idée, un moment admise, de rebaptiser une salle Robespierre. on l'a finalement remplacé par "Montesquieu" et "Marianne". Le plus illustre des avocats d'Arras est à nouveau passé à la trappe; ses amis s'affairent évidemment à ce qu'on retrouve et remette cette plaque "Robespierre", à moins qu'on se décide enfin à montrer le buste lui-même dans le hall, ce qui ne serait que justice.

Un ouvrage attendu : "Robespierre le Tribun de la Constituante"

MARIANNE BECKER, qui s'est fixé depuis de longues années la mission de réhabiliter la mémoire de Robespierre salie par tant de calomnies, nous offre aujourd'hui le Tome III de son ouvrage consacré à l'Incomptible. Après : "De l'enfance au député des Etats Généraux" (T. I.), puis "Maximilien" (T. II) voici, "Le Tribun de la Constituante", édité par LE TEMPS DES CERISES et préfacé par Claude MAZAURIC.

A commander :

Le Temps des Cerises, Editeurs
6 av. E. Vaillant
93 500 PANTIN

140 F (franco de port.)

Rendez-vous à Blérancourt les 27 et 28 juin

Où nos amis de "l'association pour la sauvegarde de la maison de St-Just" tiennent leur assemblée générale.

Adresse :

BP 126
02 303 Chauny Cedex

<u>Samedi</u>	16h30 : Exposition sur l'esclavage 18h00 : café philosophique (débat)
<u>Dimanche</u>	10h30 : Cinéma et Révolution 13h00 : repas (150F) 15h30 : Assemblée Générale

150ÈME ANNIVERSAIRE DE LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Plusieurs amis nous ont demandé qui était ce Frédéric Degeorge que nous évoquons dans le précédent bulletin...

Un républicain artésien : *Frédéric Degeorge*

Il fut l'un des principaux défenseurs de l'idéal républicain dans le Pas-de-Calais durant la première moitié du XIXème siècle. Il y joua un rôle important à la révolution de 1848. Son buste en bronze domine le cimetière de la ville depuis un siècle et demi mais peu de gens savent encore aujourd'hui qui fut réellement cet aragois, honoré puis tombé dans l'oubli.

Une jeunesse tumultueuse

Le père de Frédéric Degeorge, soldat de métier sous Louis XVI puis dans les armées de la république, arrive en garnison à Béthune, y épouse une jeune béthunoise qu'il emmène avec lui en

Westphalie dans les fourgons de l'Armée de Hoche. C'est là-bas que naît le petit Frédéric, le 12 septembre 1797. Admirateur de Bonaparte mais républicain, le père de Frédéric s'oppose au Consulat puis à l'Empire et quitte l'armée en 1805 avec le grade de Commandant. Après un séjour en Italie la famille revient à Béthune



où la mère, bientôt veuve, tient un commerce.

Frédéric fréquente le collège de la ville. Apprenant la défaite de Napoléon à Leipzig en octobre 1813, il quitte ses études et s'engage dans l'armée de l'empereur. Il participe à la bataille de Waterloo.

De retour à Béthune il manifeste une vive haine contre les Bourbons et publie des brochures contre les Ultras.

En 1819 il part pour Paris poursuivre des études de droit mais est exclu de l'école pour avoir, en juin 1820, participé à des manifestations contre le régime.

Condamné à mort, en exil

Franc-Maçon, à la loge "les amis de la liberté" puis adhérent à la "Charbonnerie" il participe à la publication de bro-

chures "séditieuses". En 1823, il part en Espagne soutenir les révoltés; alors accusé de complot contre la France, il est condamné à mort par la cour d'assises de Saint-Omer en 1824.

Il s'exile à Londres, commence une carrière de journaliste, polémiste, critique littéraire. Il y fera la connaissance du prince Louis Napoléon Bonaparte (le futur Napoléon III).

Il revient à Béthune en 1828, et, son procès révisé, il sera acquitté la même année.

Il fonde son journal

Avec quelques personnalités aragoises opposées à Charles X il crée le "propagateur, journal du Pas-de-Calais". Après la révolution de 1830, le propagateur devient le "Progrès du Pas-



de-Calais" et F. Degeorge, qui a tout de suite rejoint l'opposition à la royauté Louis-Philliparde va en

faire le principal organe républicain du Pas-de-Calais auquel collabore Louis Blanc. Vingt-neuf fois inculpé pour ses articles hostiles au régime il sera chaque fois acquitté. Il publiera en feuilleton le texte de Louis Napoléon Bonaparte ("L'extinction du paupérisme") alors que celui-ci est prisonnier au fort de Ham.

Ephémère victoire et fin dramatique

Ayant beaucoup contribué à l'instauration de la seconde république, F. Degeorge sera chargé de représenter le nouveau gouvernement dans le Pas-de-Calais. Sa popularité sera confirmée par son élection comme député le 23 août 1848.

Mais cette jeune république irrésolue et ambiguë va vite décevoir les travailleurs et réprimer dans le sang la révolte ouvrière de juin 1848.

"Je ne crois plus à l'existence d'une république qui commence par tuer ses prolétaires", écrit alors Georges Sand.

Républicain modéré et partisan de l'ordre, Frédéric Degeorge, qui défend Cavaignac contre Louis Napoléon Bonaparte, à l'élection présidentielle de décembre 1848, va connaître une première défaite: le Pas-de-Calais accorde 70,7% de ses voix au Prince Président. Aux législatives de 1849 Degeorge et tous ses colistiers seront battus par le "parti de l'ordre".

Fortement affecté par ses échecs, Frédéric Degeorge donne des signes de dérangement mental. Il est interné à Paris dans une maison de santé en mars 1854 et meurt le 22 juillet de la même année.

L'hommage posthume puis l'oubli

Son journal lui surviva quelques années. Ses amis et de nombreux souscripteurs lui offrirent le monument dont il subsiste le buste en bronze. Il en coûta 4 367 F de l'époque dont le quart fut versé par un donateur "anonyme". L'énormité de ce don fit découvrir qu'il venait de l'empereur Napoléon III lui-même, à qui le créateur du "Progrès du Pas-de-Calais" avait, avec quelque naïveté politique, ouvert ses colonnes dix ans plus tôt.



Acquise à la Constituante:

L'exceptionnelle popularité de Robespierre

Imaginez qu'un biographe de Napoléon 1^{er} passe sous silence tout ce que fut le jeune Bonaparte pour ne commencer son ouvrage qu'au 2 décembre 1804.

Ce serait absurde, et c'est pourtant ce que font, à de très rares exceptions près, tous les manuels d'histoire qui traitent du rôle de Robespierre au cours de la Révolution.

Des cinq années où il participa aux événements, on ne retient (et de quelle façon !) que celle où le Comité de Salut Public l'appela en son sein dans une situation quasi désespérée. Les sacrifices alors imposés par la guerre étaient tels que l'on considéra que son exceptionnelle popularité pouvait aider à les faire accepter pour que la Patrie soit sauvée.

D'où lui venait donc en 1793 cette autorité politique incontestée auprès du Peuple?

Comment le petit avocat inconnu venu d'Arras était-il devenu en quelques mois l'un des plus célèbres députés de l'Assemblée?

Robespierre "constituant" ne cadrerait-il pas avec l'image qu'on veut donner de lui?

Robespierre est intervenu près de 250 fois à la tribune de l'Assemblée qui siégea à Versailles puis à Paris de mai 1789 à septembre 1791.

L'historien Walter a répertorié toutes ces interventions. Certaines d'entre elles ont connu un immense retentissement, assuré par la presse et par les Clubs des Jacobins qui rayonnaient dans tout le pays.

Le rappel des plus significatives suffit à expliquer pourquoi Robespierre est devenu, de l'aveu même de ses adversaires, le chef reconnu du parti populaire à la fin de la Constituante.

1789

18 Mai : Première intervention de Robespierre à la Constituante (pour que le Clergé soit "fraternellement" invité à se joindre au corps national et à déterminer la noblesse à suivre cet exemple).

20 et 23 juillet : Contre la motion Lally Tollendal visant à réprimer les "troubles" populaires.

12 septembre : Appui la motion (de Le Peletier de St Fargeau) qui réduit la durée de la législature : "Que le peuple qui est condamné à ne pouvoir faire ses lois lui-même, ait au moins la consolation de renouveler souvent ses représentants.

22 octobre : Contre l'exclusion des citoyens pauvres des assemblées primaires "Comment vous concilierez vous avec vous mêmes, avec cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen? Avec ces magnifiques principes que tous les hommes sont égaux en droits? (...) vous décrêtez que l'homme qui a cent mille livres de rente est cent mille fois plus citoyen que l'homme qui n'a rien".

23 décembre : Pour l'éligibilité des comédiens et des juifs

1790

18 janvier : Appuie la motion (d'un abbé) qui réduirait à 3000 livres les bénéfices ecclésiastiques : "Ce qui fait la misère du peuple, ce n'est pas seulement le sentiment de ses souffrances, c'est encore l'idée que son bien lui est ravi et qu'il est entre les mains d'hommes insensibles qui ne lui restituent aucune part.

9 février : Sur la répression des troubles en province : "Il ne vous est pas permis d'oublier que nous sommes dans un moment où tous pouvoirs sont anéantis, où le peuple se trouve tout à coup soulagé d'une longue oppression... n'oubliez pas que les hommes égarés par le souvenir de leurs malheurs ne sont pas des coupables endurcis

22 février : Sur les troubles populaires : (Contre la loi martiale) "Qu'on cesse de calomnier le peuple, que les ennemis de la révolution ne viennent plus lui reprocher des barbaries. Moi, j'atteste que jamais révolution n'a coûté si peu de sang et de cruauté"

à suivre...

Réflexions sur la violence

↳ Robert DELBART, l'un des tout premiers animateurs et membre du Comité Directeur de l'ARBR, fut Résistant, sous l'Occupation, et Membre d'un Comité de Libération. Il a été à ces titres, confronté au problème de la violence lors de sabotages, dynamitages de trains ennemis et aussi, lors de rares mais réels exemples d'excès à la Libération, qui ont nourri ses réflexions sur ce sujet. Il nous les a livrées.

↳ Il fait d'abord la part des faits qui assez souvent, dans les situations de guerre ou d'insurrection échappent à la responsabilité des "chefs". Robespierre, ennemi de la violence, dit-il, est accusé d'excès qu'il réprouvait. Mais en même temps il reconnaissait au peuple le droit de s'insurger contre des lois qu'il n'avait pas lui-même élaborées.

↳ En passant R.Delbart rappelle que la guillotine (inventée à la demande de Louis XVI) devenue pour certains comme le symbole cruel de la Révolution a été d'abord considérée comme mettant fin aux pratiques barbares des tortures et des supplices* (comme celui de la roue).

↳ Il note aussi, lui qui a publié avec la L.D.H, il y a quelque temps, un ouvrage qui rassemble plus de cent versions de la "Marseillaise" (si souvent pastichée depuis 200 ans) que certains s'étonnent aujourd'hui de la violence des paroles d'un chant sorti de son contexte. "Le sang impur qui abreuve nos sillons" est le "sang bleu" qu'on disait couler dans les veines des nobles : à chaque époque son langage.

↳ Notre ami, fait enfin référence, au problème actuel de l'attitude que la République ("bonne fille" dit-il) doit adopter à l'égard de ses ennemis. Il désigne ceux qui, adversaires de la démocratie, se drapant du drapeau tricolore et hurlant la Marseillaise tiennent des discours xénophobes, cultivent la haine et suscitent la violence. "Devrons nous, dit-il, refaire le chemin de Robespierre, Condorcet, l'abbé Grégoire, Saint-Just, Danton, à qui s'est posé le terrible problème de laisser ou non la liberté aux ennemis de la liberté? " Soyons vigilants" conclut-il.

* Le dernier supplice a été subi par Sauvet. Condamné par l'armée de Bouillé à Nancy. Il cria sur la roue : "Bouillé est un traître, vive la nation" (1793)

INFLUENCE DES COUSINS

dans la rédaction des cahiers et pour la députation de Maximilien

(suite du n°27 et fin)

FAMILIALISME, LIENS DE COUSINAGE ET SOCIABILITÉ POLITIQUE RURALE AU SERVICE DE LA DÉPUTATION DE MAXIMILIEN AU TIERS ÉTAT D'ARTOIS

1783 et sociabilité des notables ruraux

Pour toutes ces communes de la gouvernance d'Arras qui s'étendent d'Arras à Carvin (en évitant le baillage de Lens), on sait que les différents membres de la famille Robespierre occupent ici depuis quelques générations une place de notables plus ou moins en vue. Les liens privilégiés que permet le familialisme existent-ils? Sont-ils cultivés ou non? Distendus ou rapprochés?

Les travaux de Francine Lhoste sur la généalogie de la famille donnent une assise solide à l'existence possible de tels liens sur la base d'un familialisme et d'un cousinage robespierriste de proximité.

Mais, c'est le récit du voyage que fit Malien à Carvin en 1783 qui milite le plus en faveur de l'existence de liens forts avec les ruraux du secteur de Carvin. Quand Maximilien effectue ce voyage, il vient rendre visite à sa famille. Ce voyage constitue comme un retour aux sources de la famille. Maximilien âgé alors de 25 ans, est le digne héritier de la branche arrageoise dont il est désormais le personnage le plus en vue, installé qu'il est dans la charge d'avocat sur la place d'Arras. Qui, plus est, il vient de s'illustrer dans l'affaire du paratonnerre et va s'engager dans l'affaire de l'abbaye d'Anchin qui est déjà en cours et à laquelle il va donner un cours franchement politique. Le fils et le petit fils d'avocat, avocat lui-même a rattrapé et dépassé ses père et grand-père en notoriété. Ce familialisme là est fortement imprégné de considérations sociales et politiques.

Au cours de ce voyage, Maximilien dîna d'ailleurs en compagnie du lieutenant de Carvin et avec tout ce que le voisinage de Carvin compte de notables sans qu'on puisse en savoir davantage sur leur identité et sans qu'il soit possible d'aller plus avant dans la connaissance des relations ainsi nouées. La seule indication un peu per-

sonnalisée que nous ayons sur cette période, nous est fournie par ailleurs, par Gérard Walter qui fait état en 1783 d'une peinture de Maximilien par le peintre Boilly de la Bassée, offerte à un de ses parents de Meurchin

1789 et sociabilité au service du mandatement d'un député

En revanche six années plus tard comme nous avons commencé à l'entrevoir, l'étude des cahiers de doléances va nous apporter d'autres données personnelles cette fois sur l'influence et sur le rôle des cousins. Dans les divers paragraphes des différents cahiers de doléances, on retrouve la signature du Meurchinois Pierre François De Robespierre et d'un carvinois... Derobespierre. Tous deux signent les cahiers de doléances de leur paroisse le 25 mars et tous deux se retrouvent députés à la gouvernance dont ils signent à nouveau le cahier de doléances le 3 avril. C'est à l'évidence dans cette sphère d'influence qu'il faut chercher les soutiens mobilisés activement par Robespierre lui-même et son frère Augustin. Leur mandat à Arras, ne s'arrête pas à élaborer des doléances d'intérêt général; on trouve inscrit dans le chapitre spécial des doléances particulières à certaines communautés qui comporte 43 articles, un article n°156 consacré à Carvin et un article n°160 consacré à Meurchin. Les doléances particulières de Carvin-Epinoy y figurent en première position, celles de Billy Berclau en deuxième position (elles concernent 3 articles), celles de Meurchin en troisième position, celles d'Annay en cinquième position et celles d'Harnes, Annay Loison en Sixième position occupant aussi trois articles.

Gérard Walter rapporte que les indications précises manquent, mais que, pour la dernière et ultime et décisive consultation pour l'élection des députés du Tiers État d'Artois, les autres avocats d'Arras parlèrent d'intrigue, de cabale quand Maximilien déjà fort du soutien du petit peuple d'Arras, entreprit d'obtenir aussi le soutien des ruraux; allant jusqu'à faire distribuer des petits papiers portant son nom pour se faire élire.

A n'en pas douter Pierre François le meurchinois et le(s) carvinois furent des Soutiens utiles pour la mise sur orbite de leur cousin Maximilien marie Isidore.

Arsène DUQUESNE



A.R.B.R

Je sollicite mon adhésion, ou renouvelle ma cotisation pour 98-99

Nom

Prénom

Adresse

signature:

Je Verse: 50F 100F 200F (étudiant 30F)

Chèque libellé à l'A.R.B.R, maison des sociétés, rue Aristide Briand 62 000 ARRAS

INSOUMIS A SES PROTECTEURS

La vindicte des gens en place contre l'indépendance dont fait preuve Robespierre à leur égard, peut se mesurer à l'aune des espoirs qu'ils avaient fondés sur le jeune prodige qu'ils avaient tant protégé.

Le petit collégien, excellent élève, avait bénéficié d'une bourse de l'abbaye, accordée par l'évêque. Revenu à Arras avec une brillante réputation de jeune juriste talentueux, éloquent et travailleur, il avait immédiatement bénéficié d'éminentes protections : Liborel avocat de renom l'évêque, le vice-président du Conseil, Madre, Dubois de Fosseux grand seigneur et noble échevin, très influent dans la ville et à l'Académie etc...

Bien qu'alors dans la bonne société d'Arras, on se réclamait volontiers des "lumières" du siècle et que Dubois de Fosseux se dise comme Robespierre, admirateur de Jean Jacques Rousseau, il s'en faut et de beaucoup, qu'ils partagent jusqu'au même degré leur volonté de changement.

Dans une ville où bourgeois huppés, seigneurs et haut clergé s'enrichissent à vue d'oeil et où se construisent dans le nouveau quartier les beaux hôtels qu'on y peut encore admirer⁽²⁾, Robespierre se fait le défenseur des plus pauvres. Et il va bientôt leur montrer du doigt, dans la province d'Artois et dans la cité même, les adversaires à combattre.

Fidèle à ses convictions nourries en secret, à Louis Le Grand, le jeune protégé va retourner contre la "Bonne Société" les talents qu'elle lui reconnaissait et sur lesquels elle fondait tant d'espoir.

Comme l'écrit G. Paris, le biographe arrageois du jeune Robespierre : "Il adressait à la Nation Artésienne sur la nécessité de réformer les États d'Artois, une véritable déclaration de guerre aux représentants du Clergé, de la noblesse, et surtout à ceux du Tiers-Etat". Le député ordinaire du Tiers, Desmazières, dont le rapport factice avait coûté si cher aux contribuables⁽³⁾ est particulièrement visé.

"L'avis aux habitants de la Campagne", qui, en mars 1789, suivra

"l'Adresse", puis le pamphlet (avril 1789) "Les ennemis de la Patrie démasqués par le récit de ce qui s'est passé dans les assemblées du Tiers État de la ville d'Arras" vont encore accroître la rancoeur de ceux que Robespierre y dénonce avec efficacité. G. Paris reconnaît que ces attaques les avaient rendus impopulaires mais valaient par contre à leur auteur le soutien "des classes inférieures de la société".

DE "FACHEUX" ANTÉCÉDENTS

Comment ne pas penser que les déboires antérieurs de la famille De Robespierre ont pu refaire surface dans les considérations de la "Bonne Société" arrageoise, au moment où celui qu'on avait comblé de bienfaits s'est mis à manifester tant de sympathie pour "le petit peuple".

Le grand-père, avocat arrivé dans la ville en 1720, n'avait pas pris la peine de s'inscrire au registre des "bourgeois" et avait épousé une fille de cabaretier de la rue des Récollets. Le père un temps attiré par les "ordres", puis avocat à son tour, s'était, lui aussi, "mésallié" avec une fille de brasseur, avait consommé le mariage avant l'heure, et, devenu veuf avait abandonné ses enfants, mené une vie peu digne de son rang et endetté sa propre famille avant de disparaître on ne savait où.

On imagine le sucroit d'animosité que pouvaient valoir à "l'ingrat" ces réminiscences colportées dans les milieux bien pensants de la vieille ville.

LES CABALES CONTRE LE DÉPUTÉ

Mieux élu finalement par le Tiers État de toute la province qu'il n'avait été à Arras, le député des savetiers (mais aussi de larges couches du peuple) ne va pas cesser pour autant de s'attirer la haine de ceux contre qui il avait mené campagne.

Nous avons relaté dans un de nos bulletins⁽⁴⁾ la cabale montée contre lui par Briois de Beaumetz déformant sciemment des propos de Robespierre au sujet des impôts que payaient les Artésiens. L'affaire "du mariage de prêtres" fut parmi d'autres une occasion supplémentaire de falsifier le sens de ses interventions à l'Assemblée. Son frère

Augustin et son ami Buissart ne cessaient de l'informer, non sans exprimer leur inquiétude, des moyens que ses ennemis déployaient pour le rendre impopulaire. Ceux-ci ne manquaient pas d'influence comme en témoigne l'élection de Dubois de Fosseux à la tête de la ville, puis du département.

Il faut dire que les plus pauvres ("citoyens passifs") n'avaient pas obtenu le droit de vote malgré la célèbre intervention de Robespierre contre cette intolérable discrimination.

MAIS RÉÉLU PAR LES CITOYENS DU PAS DE CALAIS

Ses frère et soeur, Augustin et Charlotte, tenus à l'écart d'une bourgeoisie à laquelle pourtant ils appartenaient, vont bientôt quitter Arras pour Paris après avoir résilié le bail de la maison de la rue des Rapporteurs où Maximilien ne comptait plus revenir. Lors de son dernier séjour en Artois en octobre 1791, il sera accueilli avec ferveur par ses amis de la société populaire et par le peuple arrageois, mais boudé par la municipalité et les gens en place. A Béthune par contre il sera acclamé et annoncera son souhait de venir s'y installer bientôt.

Hai de la "bonne société arrageoise", Robespierre jouit par contre d'une grande popularité chez les citoyens du Pas de Calais qui le choisissent en tête des députés de leur département à la Convention.

Le tour dramatique que vont prendre les événements avec l'invasion de la Patrie, et les excès de la terreur (notamment à Arras sous le pouvoir de Le Bon) vont bientôt sembler donner crédit à ceux qui prêtaient à Robespierre les pires desseins.

"La légende noire" construite autour de son nom sera leur ultime vengeance contre cet incorruptible député, qu'il fallait punir à jamais d'avoir choisi la défense des savetiers contre les privilégiés de sa ville.

(1) Cf Brochure "L'affaire Deteuf: Robespierre contre l'abbaye d'Anchin" (de JEAN COMYN) éditée par l'ARBR en novembre 1989.

(2) Hôtels de Dubois de Fosseux, de Beaufort, du Duc de Guines, de l'Abbaye d'Hénin Liétard etc...

(3) Cf bulletin de l'ARBR n° 23 p.4

(4) Cf bulletin de l'ARBR n° 8 : "L'Affaire des impôts d'Artois" (Art. de BRUNO DECRIEM)

Arras telle que l'a connue Robespierre

Dans la seconde moitié du XVIIIème le prix du blé de fermage a doublé, enrichissant les propriétaires fonciers (nobles, haut clergé, riches bourgeois) et les gros fermiers, nombreux dans la ville qui y trouva un nouvel essor.

On bâtit tout un nouveau quartier (en élargissant la ceinture des remparts) on construisit de beaux hôtels particuliers, on rasa l'immense abbaye (gothique) St Vaast pour la rebâtir à neuf...

Dans cette ville de 22 500 habitants, le clergé représentait près de 4 % de la population (7 monastères d'hommes et 11 de femmes), un haut clergé, riche et influent, un chapitre de 42 chanoines... : 800 ecclésiastiques au total.

La noblesse artésienne possédait, outre son château en campagne, son

hôtel en ville où elle exerçait maints pouvoirs, partagés avec les plus riches bourgeois. On comptait à Arras 10 juridictions (50 procureurs, 90 avocats...)

En 1789 les professions corporées représentaient 1228 votants.

Ville de garnison, Arras abritait 2700 soldats et 230 officiers.

6 000 à 7 000 arrageois étaient ouvriers, apprentis, journaliers, commis, de condition souvent précaire (10 à 15 sols de salaire journalier).

800 à 900 pauvres vivaient dans les caves de la ville.

C'est ce tableau très contrasté d'une ville où s'accroissait ostensiblement la richesse des privilégiés et d'une fraction de la bourgeoisie sous les yeux d'une population "opprimée", laissée à l'écart de cette prospérité que Robespierre découvrit dans l'exercice de sa profession.